

temps, qu'il valait mieux et qu'il était désirable d'arriver à une entente pacifique, etc.

“ J'ai communiqué aux héritiers la déclaration que m'a passée Votre Grandeur pour être signée par les héritiers du Dr Landry comme document préliminaire et qui se lit comme suit :

“ Nous déclarons conjointement que nous acceptons au nom de M. le Dr Landry, notre père, les explications données par le Très Révérend M. Hamel “ au sujet de la conversation qu'il a eue avec lui à propos de la franc-maçonnerie ”

“ J'ai également soumis aux héritiers la déclaration suivante, qui n'est qu'une variante de la première et que m'avait également transmise Votre Grandeur :

“ Nous déclarons conjointement accepter au nom de notre père, M. le Dr Landry, la parole du Très Rév. M. Hamel, savoir : qu'il n'a dû ni pu, sur la “ question de la franc-maçonnerie, lui tenir un langage en contradiction avec “ l'enseignement de l'Eglise et les saines doctrines. ”

Après mure délibération, les héritiers sont venus à la décision qu'il leur était impossible de signer l'une ou l'autre de ces déclarations.

Je demeure,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et bien dévoué serviteur

P. LANDRY.”

Cette lettre contient notre refus sans le motiver. Or, il existe de puissants motifs pour repousser un tel arrangement et nous demandons la permission de les exposer brièvement à Vos Eminentissimes Seigneuries.

Nous refusons cet arrangement :

1^o parce qu'il n'est pas honorable pour nous—on ne doit pas demander aux héritiers du Dr Landry de faire au nom de leur père et pour lui, ce que lui-même a toujours refusé et ce qu'il refuserait de faire aujourd'hui ;

2^o parceque n'ayant jamais été témoin de la conversation tenue entre M. Hamel et notre père, il nous est complètement impossible d'admettre que M. Hamel a raison contre notre père, surtout lorsque nous avons prouvé et lorsque nous pouvons prouver encore que M. Hamel a tenu à d'autres personnes une conversation en tout semblable à celle qu'il a eue avec le Dr Landry, fait que nous prouverons quand on voudra bien nous accorder cette enquête juridique que nous avons demandée et que nous demandons encore avec instance ;